

En septembre 2021, l'Observatoire des métiers du BTP publie deux nouvelles études :

- Les pratiques de recrutement dans le Bâtiment et les Travaux Publics
- Etude quantitative sur les profils des primo-entrants dans le Bâtiment et les Travaux Publics



>> Etude sur les pratiques de recrutement dans le Bâtiment et les Travaux Publics

Pour accéder à la synthèse de l'étude : <https://www.metiers-btp.fr/entrant-btp/publication/les-pratiques-de-recrutement-2/>

Face à l'ampleur des besoins de main-d'œuvre dans le Bâtiment et les Travaux Publics et à l'importance des difficultés de recrutement, l'Observatoire s'est attaché à la réalisation d'un état des lieux des pratiques de recrutement, visant à mieux connaître les usages et les besoins des entreprises, ainsi que les contraintes qu'elles rencontrent.

Ces pratiques ont été analysées selon différents axes :

- Les ressources mobilisées par les entreprises dans le cadre d'un recrutement.
- Les différents types de contrat et autres solutions, internes et externes, pour répondre aux besoins de main-d'œuvre.
- Les canaux dans la recherche de candidats.
- Les critères attendus par les entreprises et les modalités d'évaluation mises en œuvre.
- L'accueil-intégration des nouveaux salariés.

Conclusions & chiffres clés :

- 86 % des entreprises ont recours au CDI lorsqu'elles recrutent (parmi d'autres types de contrats) et 53 % des recrutements réalisés en 2019 dans la Construction l'ont été en CDI.
- 52 % des entreprises du Bâtiment et 75 % des entreprises des Travaux Publics ont recours à l'intérim.
- 43 % des entreprises disent faire appel à des organisme externes (Pôle emploi, cabinet de recrutement) pour recruter (hors intérim).
- 7% des entreprises du Bâtiment et 13% des entreprises des Travaux Publics sont dotées d'un service RH.

L'étude a pour objectifs de :

- Disposer d'une vision fine des différentes pratiques et des canaux de recrutement auxquels ont couramment recours les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.
- Analyser ces pratiques au regard des métiers et des compétences recherchés, de l'activité et de la taille de l'entreprise, ainsi que des territoires.
- En identifier les enjeux, et mettre en évidence des améliorations en termes de pratiques de recrutement, sur la base des préconisations formulées par le cabinet ayant réalisé l'étude.

>> Etude quantitative sur les profils des primo-entrants dans le Bâtiment et les Travaux Publics

Pour accéder à la synthèse de l'étude : <https://www.metiers-btp.fr/entrant-btp/publication/etude-quantitative-sur-les-profil-des-primo-entrants/>

En résumé...

En 2019, une étude qualitative conduite par l'Observatoire des métiers du BTP a permis de cartographier 6 principaux profils de primo-entrants, notamment au regard de leurs motivations, leurs aspirations professionnelles et leurs représentations du métier.

Dans la continuité de cette étude, l'Observatoire des métiers du BTP a mené de Juillet 2020 à Février 2021 une étude quantitative visant à repérer, quantifier et affiner la connaissance de ces 6 profils.

- Les déterminés : s'orientant d'eux-mêmes vers le BTP, leur métier étant porteur de sens, associé à des perspectives de carrière.
- Les attentistes : après une orientation scolaire ou professionnelle subie, ils sont très peu attachés à leur métier, voire au BTP dans son ensemble. Ils peuvent aussi bien rester dans le secteur que le quitter, en fonction des aléas de leur parcours professionnel.
- Les opportunistes : leur métier et le BTP représentent un moyen d'atteindre des objectifs personnels (style de vie ou projet extérieur au BTP). Ils quitteront le BTP à court terme ou y resteront à plus long terme, en fonction de leur attachement à leur métier.
- Les rescapés : leur métier, et le BTP en général, représentent un moyen d'intégration sociale. Ils n'ont généralement pas choisi leur orientation mais sont attachés à leur métier car il représente une chance à saisir. Ils se projettent à long terme dans le BTP.

- Les contraints : proches des attentistes, ils ont également été orientés de manière passive vers le BTP. Sans motivation personnelle, ils n'apprécient pas leur métier et quitteront le BTP dès qu'ils le pourront.
- Les déçus : ils ont activement choisi leur métier mais ne l'apprécient pas et le quitteront à court terme.

Les chiffres clés :

- 59 % des répondants sont « déterminés ».
- Pour leur premier poste dans le BTP, 60% des répondants étaient en CDI, 20% étaient en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage.
- 60% des répondants souhaitent poursuivre leur métier à long terme.

Pour plus d'informations, ces deux études seront présentées dans le cadre d'un webinaire organisé par l'Observatoire des métiers du BTP, le 23 novembre 2021.

Une invitation vous sera prochainement transmise.

A propos de L'Observatoire des métiers du BTP.

L'Observatoire des métiers a été créé le 21 mars 2006 par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord interprofessionnel du 5 décembre 2003 et de la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie. Il est piloté par un comité de pilotage paritaire qui oriente et valide ses travaux.

Les principales missions de l'Observatoire sont les suivantes :

- Anticiper les évolutions quantitatives et qualitatives de l'activité, des emplois, des métiers et des qualifications du BTP.
- Appuyer l'ensemble de la Profession, au niveau national et territorial, pour anticiper les besoins en matière d'emplois, de compétences et de formation.
- Fournir aux acteurs des Branches professionnelles, des analyses statistiques et qualitatives et des outils d'aide à la décision sur les questions d'emploi, de compétences et de formation.
- Valoriser les métiers du BTP, leurs évolutions et les innovations du secteur en matière de construction.

Contacts médias - Agence KALAAPA :

Audrey BIZET - audrey.bizet@kalaapa.com - 06 24 88 06 69^[1]_{SÉP}

Virginie SENIZERGUES - virginie.senizergues@kalaapa.com - 07 82 07 97 96